

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BELLIGNAT

Séance du 10 juin 2024 _____

L'an Deux Mil Vingt Quatre _____

Et le dix _____

A Dix Huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, en Mairie, sous la présidence de **Mme RAVET Véronique, Maire**

Présents : RAVET V. - MILLET D. - PITTION V. - GUILLAUBEZ C. - VINCENT B. - NIOGRET C. - PARNALLAND E. - BUFFAUT C. - COLOMBET M. - CERQUEIRA C. - FRATTER M. - BOURGEON A. - BARBERIS P. - BOURDONNAY C. - RHODET F. - PERDRIX T. - DE MATOS C. - BARBIER M. - K. HASSOUN - LADRE R.

Absents : ARMETTA C. - PARIS-CADET J. - GROSSIORD A.

Procuration est donnée par PICHON H à NIOGRET C
Procuration est donnée par KILIC D à V. RAVET
Procuration est donnée par OZDEMIR Y à FRATTER M.
Procuration est donnée par MOREIRA J. à MILLET D.

Secrétaire de Séance: BARBERIS Peggy

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	24

Date de la Convocation
30/05/2024

Date d'affichage
30/05/2024

OBJET

Virements de crédits

Rapporteur : V. PITTION

BUDGET PRINCIPAL

Madame PITTION Véronique, Maire Adjoint déléguée aux Finances, informe le Conseil Municipal qu'il convient de procéder à des virements de crédits à l'intérieur du budget PRINCIPAL 2024, pour constater la dépense d'électrification des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications « Rue du Stade » :

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter des crédits budgétaires de la manière suivante :

INVESTISSEMENT			DEPENSES		RECETTES	
Compte/ Chapitre	Intitulé du compte	Déjà voté (chap)	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
2315 / 23	Installations matériel et outillage techniques	1 352 700,00 €	47 000,00 €	- €	- €	- €
2041582 / 204	Subv. Autres groupements - Bâtiments et installations	10 000,00 €	- €	47 000,00 €	- €	- €
TOTAL INVESTISSEMENT			47 000,00 €	47 000,00 €	- €	- €
TOTAL GENERAL			47 000,00 €	47 000,00 €	- €	- €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
DECIDE des affectations de crédits ci-dessus.

Le Conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité

DONNE acte à Madame le Maire, des actes de gestion définis ci-dessus dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui a été accordée en application de la loi du 17 Décembre 1970.

Le Secrétaire de Séance
P. BARBERIS



Suivent les signatures

(Pour copie conforme)

Le Maire
V. RAVET

Accusé de réception en préfecture
001-210100319-20240610-5_2024_06_10_13-DE
Date de télétransmission : 13/06/2024
Date de réception préfecture : 13/06/2024

